

Mardi 13 janvier 2015, les eurodéputés ont choisi de renationaliser la question des OGM. **Difficile de s’y retrouver dans toutes ces évolutions législatives !** Veille au grain fait le point...

QU’EN ETAIT-IL AVANT LE 13 JANVIER ?

→ DE LONGUES ANNEES DE BLOCAGE

S’il y a un sujet source de blocages et de conflits entre les différents pays européens, c’est bien celui des OGM ! Depuis de nombreuses années le sujet est coincé dans une **impasse administrative complexe**...



Avant le 13 janvier 2015, un OGM, avant d’être mis sur le marché ou en cultures en Europe, devait en effet obtenir **une autorisation de la part de Commission Européenne** qui, elle-même, se basait sur l’avis de l’Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) pour prendre sa décision. Des avis qui, sans surpriseⁱ, ont toujours été favorables à la commercialisation des OGM... La Commission donnait ensuite sa décision de vote aux Etats Membres qui devaient décider, lors des Conseils Européens, s’ils abondaient ou non dans ce sens.

Mais les Etats membres devaient prendre leur décision à la **majorité qualifiée**, faute de quoi la Commission pouvait, en dernier lieu, décider seule. Or cette majorité n’a jamais été obtenue en raison des fortes tensions entre les pays « pour » et les pays « contre ». Les états « anti OGM » se retrouvaient donc obligés d’établir des **mesures d’urgence** pour interdire les OGM sur leur territoire en dernier recours. Cette procédure était de plus **juridiquement fragile**ⁱⁱ car les motifs devaient être d’ordre environnemental et sanitaire, volets où les études scientifiques indépendantes manquent cruellementⁱⁱⁱ. Les moratoires français visant à interdire la culture du MON810 ont ainsi été **annulés à deux reprises** par le Conseil d’Etat en 2011 et 2013 faute « d’arguments scientifiques satisfaisants »...



Cette course contre la montre renouvelée à chaque procédure d’autorisation a incité les pays européens à trouver un compromis, d’où l’adoption d’une nouvelle procédure par le Conseil des ministres de l’environnement le 12 juin 2014 validée par les eurodéputés le 13 janvier 2015 dernier.

Mais en quoi consiste ce nouveau mode de fonctionnement ?

ET MAINTENANT, CA SE PASSE COMMENT ?

→ CHACUN POUR SOI !

Afin de stopper le blocage incessant de la question des OGM à l’échelle européenne, l’Europe a adopté une mesure radicale. Ce seront désormais aux Etats de **décider individuellement** ‘s’ils veulent autoriser ou non les OGM sur leur territoire.

Au premier abord cette décision paraît logique, bien qu’éloignée des valeurs communautaires qui sont censées être le fer de



lance et la force de l'UE^{iv}. Les états pourront désormais évoquer, en plus des raisons environnementales et sanitaires, des motifs de politique agricole, d'aménagement du territoire ou encore des conséquences socio-économiques^v. Quand on sait que les consommateurs français sont majoritairement opposés aux OGM cela ne devrait pas être si difficile de trouver des arguments suffisants...

→ OUI MAIS...

En analysant cette mesure avec plus d'attention, elle s'avère bien moins positive qu'elle n'y paraît. En effet, les Etats qui souhaiteront bannir les OGM de leur territoire devront désormais négocier **directement avec les semenciers** sous la houlette de la Commission pour leur demander d'être retirés du périmètre de culture **proposé par les entreprises**^{vi} (!). « Pour la première fois en Europe, quelque soit le domaine concerné, des Etats devront demander une autorisation à des entreprises pour pouvoir interdire un de leur produit sur leur territoire. ». Inacceptable pour José Bové^{vii}.



Mais qui sont ces semenciers ? La France, **premier exportateur mondial de semences devant les Etats-Unis**, avec une campagne 2012-2013 qui a rapporté plus de **1.40 milliards d'euros**^{viii} compte parmi ses semenciers des géants comme^{ix} Bayer Cropscience, Limagrain Europe, Maïsadour, Vilmorin, Vivadour ou...Monsanto. Les mêmes qui produisent les OGM. La boucle est bouclée. Pas de doute que les semenciers auront de sérieux ~~menaces~~ arguments à faire peser sur la balance économique de la France...

Si les firmes refusent de se conformer à la volonté d'un pays de ne pas autoriser d'OGM sur son territoire, celui-ci pourra néanmoins interdire l'OGM de manière unilatérale. Ce qui devrait, en toute logique, empêcher les firmes de biotechnologie de contester leurs décisions devant la Cour de justice de l'UE. Pas si sûr selon José Bové pour qui ces derniers pourraient « utiliser des mécanismes d'arbitrage privé (prévus dans de nombreux traités bilatéraux entre Etats) au motif que leur investissement dans ce pays en pâtira. D'autres pourraient être tentées de faire un recours devant l'Organisation Mondiale du Commerce pour entrave au commerce^x. »

→ UN TEXTE QUI NE PLAÎT... A PERSONNE !

Du côté du gouvernement pourtant on approuve cet accord. Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture et Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie ont ainsi déclaré dans un communiqué de presse commun se « féliciter de l'accord trouvé par les Etats membres(...) Il s'agit là d'une réponse bienvenue de l'UE à la légitime attente des citoyens européens et des Etats à disposer d'un cadre plus souple sur la question de la culture des OGM ». Ceci pourrait expliquer les récentes déclarations de Stéphane Le Foll de n'être opposé qu'aux OGM « de première génération^{xi} »...

Pourtant, que ce soit **les pros comme les antis-OGM**, cette nouvelle réglementation ne satisfait personne. Pour **Greenpeace** « ce nouveau cadre législatif européen présente bien des faiblesses, il laisse encore trop de pouvoir aux entreprises de biotechnologies. (...) c'est ouvrir la porte à de nouvelles autorisations de cultures d'OGM en Europe sans avoir renforcé la procédure d'évaluation des OGM. (...) poussées par les pays pro-OGM comme le Royaume-Uni, l'Espagne ou les Pays-Bas. ». Quand on sait que les états membres **réclament le renforcement de l'évaluation des risques environnementaux des OGM depuis 2008**^{xii} on ne peut qu'abonder dans ce sens...

Pour la **Confédération Paysanne** « il s'agit là d'un cheval de Troie qui permettra de négocier plus facilement les Accords de Libre Echange en élargissant les cultures d'OGM en Europe. ».



Merci CHARB



Pour l'eurodéputé **José Bové** « la commission européenne renonce par-là à ses fonctions de défense de l'intérêt général et lui préfère une Europe des OGM à la carte. (...)L'intérêt général, les règles pour la cohabitation des cultures, l'évaluation des risques et la santé publique sont autant de questions reléguées au second plan. ». Le texte parle en effet d'éventuelles « **zones tampons** » entre les états autorisant les OGM et ceux les refusant pour empêcher les contaminations, mais le seul critère pour le moment est... **la distance entre les deux**^{xiii}. Un peu comme les nuages de Tchernobyl, il faudra enseigner aux abeilles et aux pollens volatiles à bien reconnaître les frontières...

Même les pros OGM se sentent lésés ! L'Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV) estime ainsi que ce texte fera « de nombreux perdants mais peu de gagnants » et va insinuer le doute sur « une technologie qui a pourtant fait les preuves de son intérêt depuis que les premiers OGM ont été mis en marché il y a près de 20 ans ». Effectivement entre les **amarantes résistantes** au glyphosate^{xiv}, les paysans indiens surendettés qui se suicident par milliers^{xv}, les **contaminations** des champs des paysans bios^{xvi} et les manœuvres pour faire taire Gilles-Eric Séralini^{xvii} les preuves ne manquent pas !

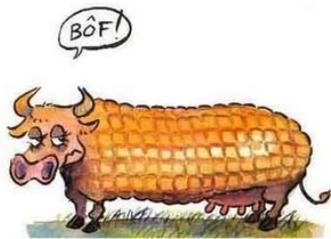


Pas de réaction récente de la FNSEA qui proclamait pourtant en juin dernier « à l'heure où les biotechnologies peuvent apporter de réelles perspectives pour une agriculture et une alimentation durables, la France fait le choix de l'immobilisme et d'une réglementation toujours plus coercitive^{xviii}. ». Xavier BEULIN n'a jamais caché sa volonté de faire de l'avancée sur les OGM sa priorité^{xix} et dénonçait fermement l'interdiction du maïs transgénique en avril 2014^{xx}.

→ QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Selon Eric Meunier d'Inf'OGM, les états membres vont se trouver dans une situation « *schizophrénique* » « ils pourront interdire un OGM sur leur territoire mais, en échange, la Commission européenne attend qu'ils ne s'opposent pas à l'autorisation de cet OGM dans le reste de l'Europe. ». **Les tensions entre les états européens ne devraient donc pas s'apaiser** : le Royaume-Uni^{xxi} a par exemple déjà déclaré sa volonté de pouvoir utiliser les premiers plants GM dès que possible...

BOUFFER DU MAÏS TRANSGÉNIQUE EST-CE DANGEREUX ?



Par ailleurs, François Hollande a déclaré le 20 février dernier, soit la veille de l'ouverture du salon de l'agriculture, à Agrapresse^{xxii} que : « dans la lutte contre le réchauffement climatique, les biotechnologies peuvent nous permettre d'être plus sobres dans la consommation énergétique, de stocker davantage de carbone, de développer de nouvelles méthodes de production ». Notre pays doit « poursuivre son effort de recherche publique sur les biotechnologies » et « intégrer les avancées de la science dans le travail agricole. ». Ce

sont les mêmes arguments avancés par Monsanto, autoproclamé bienfaiteur de l'Humanité et détenteur de la solution à la faim dans le monde. Des déclarations qui n'ont donc rien de rassurant sur la **capacité du gouvernement à tenir bon face** à la pression des lobbys semenciers et du premier syndicat agricole pour ne pas planter de semences GM en France....

Même si cela était le cas, ce qui serait déjà un exploit, les OGM emprunteront une autre porte par laquelle ils ont déjà aisément fait leurs entrées. 51 plantes génétiquement modifiées^{xxiii} sont en effet déjà actuellement autorisées à **l'importation** en Europe et destinées à l'alimentation humaine et animale ou à la transformation. Monsanto avait d'ailleurs déclaré faire des importations sa nouvelle priorité en Europe^{xxiv}. Que dire des « OGM cachés » qui sont déjà présents dans nos assiettes ? Le détournement d'attention fait des ravages !

→ MAIS QUE FAIRE EN TANT QUE CITOYEN ?

Contrairement aux idées reçues, le pouvoir du consommateur est immense et déterminant !

Vous pouvez [voter contre le TAFTA](#), traité actuellement négocié qui risque de mettre à mal nos dernières barrières de protection communautaires et auquel nous consacrerons **notre prochaine lettre d'information** (à lire avec la plus grande attention).

Vous pouvez également jouer un rôle de consomm'acteur actif grâce au [guetteur de Greenpeace](#) mais aussi en cherchant les [produits exempts d'OGM](#) dans les rayons.

C'est le moment **d'abandonner autant que possible les supermarchés** pour revenir à une consommation locale. Rien de tel que votre maraîcher bio, votre AMAP ou vos marchés et boutiques de producteurs locaux pour vous garantir la qualité et l'origine du contenu de votre assiette !



Merci de vous tenir informés en lisant nos lettres d'information et en consultant [notre page facebook](#) où nous tenons une veille d'information quotidienne.



Merci de votre lecture attentive et à bientôt !!

Retrouvez nos actualités sur notre [site internet](#) et notre [page facebook](#)



Merci à [Inf'OGM](#) pour ses veilles juridiques extrêmement utiles et documentées!

Veille au grain - Bourgogne

Animation : boîte NN5, maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon, contact@veilleaugrain.org, 03 80 67 78 60
Association loi 1901 – Siège social : Lieu dit Bierre 71460 Saint Ythaire – SIRET : 509 880 241 000 21 – www.veilleaugrain.org

SOURCES :

- ⁱ http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/06/29/genetiquement-pro-ogm_1213019_3244_1.html
- ⁱⁱ http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/14/la-culture-des-ogm-autorisee-dans-l-union-europeenne_4556166_3244.html
- ⁱⁱⁱ Voir notre Zoom actualités OGM N°1-2014 page 3
- ^{iv} <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/definition/quelles-valeurs-union-europeenne-defend-elle.html>
- ^v http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/14/la-culture-des-ogm-autorisee-dans-l-union-europeenne_4556166_3244.html
- ^{vi} http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/14/la-culture-des-ogm-autorisee-dans-l-union-europeenne_4556166_3244.html
- ^{vii} <http://www.reporterre.net/Le-Parlement-europeen-facilite-l>
- ^{viii} <http://www.pleinchamp.com/grandes-cultures/actualites/la-france-premier-exportateur-mondial-de-semences>
- ^{ix} <http://www.ufs-semenciers.org/quisommesnous/Lists/pages/lesadherents.aspx>
- ^x http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/14/la-culture-des-ogm-autorisee-dans-l-union-europeenne_4556166_3244.html
- ^{xi} http://www.liberation.fr/economie/2015/01/29/les-produits-phytosanitaires-sont-comme-une-bombe-a-retardement_1191626
- ^{xii} <http://www.infogm.org/OGM-Culture-du-mais-TC1507-19>
- ^{xiii} http://www.liberation.fr/societe/2015/01/14/ogm-jose-bove-denonce-la-vision-court-termiste-de-l-ue_1180144
- ^{xiv} <http://www.tela-botanica.org/actu/article3539.html>
- ^{xv} http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/04/26/les-promesses-non-tenues-du-coton-ogm-en-inde_1691714_3244.html
- ^{xvi} <http://www.veilleaugrain.org/spip.php?article462&lang=fr>
- ^{xvii} <http://www.reporterre.net/OGM-le-professeur-Seralini-prend>
- ^{xviii} http://www.fnsea.fr/media/1321328/140612sbi_cp.pdf
- ^{xix} http://lentreprise.lexpress.fr/reelu-a-la-fnsea-beulin-a-une-priorite-avancer-sur-les-ogm_1528260.html
- ^{xx} <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/04/16/97001-20140416FILWWW00267-la-fnsea-denonce-l-interdiction-du-mais-ogm.php>
- ^{xxi} <http://www.euractiv.fr/sections/agriculture-alimentation/les-ogm-bientot-cultives-au-royaume-uni-311348>
- ^{xxii} <http://agriculture.gouv.fr/interview-francois-hollande-agrapresse-fevrier-2015>
- ^{xxiii} <http://www.infogm.org/UE-la-liste-des-OGM-autorises-culture-et-importation>
- ^{xxiv} <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/actu/d/developpement-durable-bref-monsanto-ne-cultivera-pas-nouveaux-ogm-europe-47911/>